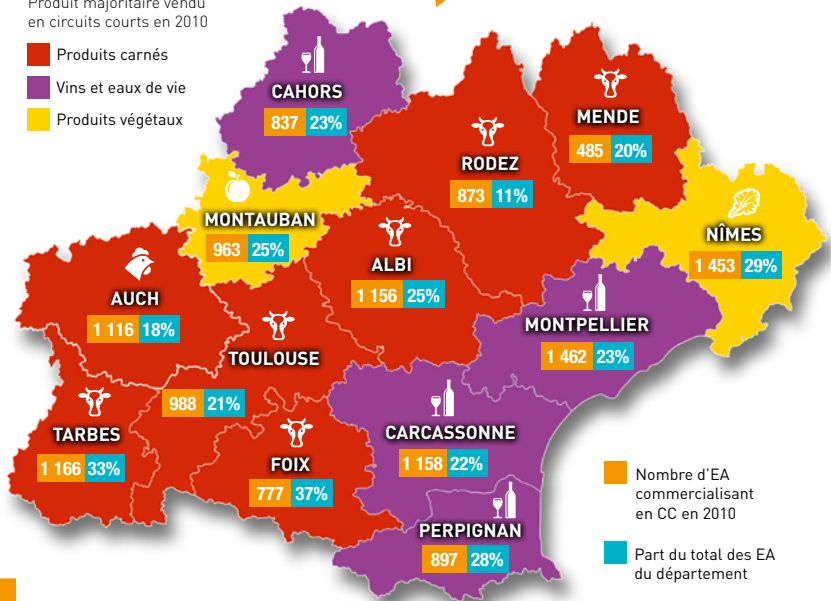


# LES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts de commercialisation (CC)\* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuit court**. L'implication des producteurs dans ces démarches n'est pas la même selon les productions. Par exemple, **49% des producteurs de miel et 46% des producteurs de légumes vendent en circuits courts** alors que pour les produits laitiers et ceux de l'aviculture, seuls 8% des producteurs sont concernés. Ainsi, même si les exploitations les plus nombreuses en CC sont les élevages bovin viande et les viticulteurs, cela ne concerne qu'une partie des exploitations de ces types (environ 20%). Pour la plupart des exploitations concernées, les circuits courts représentent une part importante de leur chiffre d'affaires global. Ainsi, en 2010, 41% des exploitations pratiquant les circuits courts déclarent en retirer plus des 3/4 de leur chiffre d'affaires.

Produit majoritaire vendu en circuits courts en 2010

- Produits carnés
- Vins et eaux de vie
- Produits végétaux



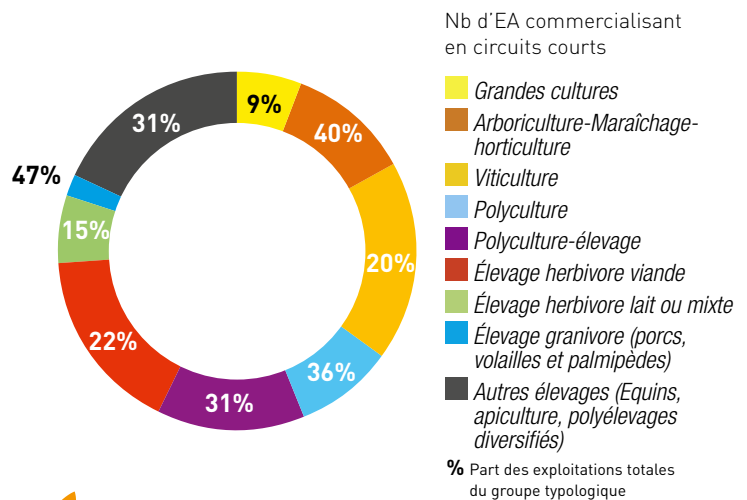
## LES CHIFFRES

- **14 503** exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010  
*17% des exploitations commercialisant en CC en France*
- **80%** de ces EA commercialisent principalement en vente directe
- **41%** de ces EA retire plus de 75% de leur CA des circuits courts
- Les principaux produits commercialisés en circuits courts sont :
  - Les viandes et produits carnés (surtout viande bovine) : **4 680 EA**
  - Les légumes : **2 640 EA**
  - Les vins : **2 590 EA**
  - Les fruits : **1 700 EA**
  - Les produits de l'aviculture : **1 390 EA**
- Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :
  - Marché de Producteurs de Pays** : 617 adhérents présents sur 67 communes pour plus de 487 jours de marchés
  - Bienvenue à la Ferme** : 1 260 adhérents réalisant 106 prestations de restauration, 179 activités de loisir, 967 prestations de vente de produits fermiers et 342 prestations d'hébergement.

[Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie]

## LA PLACE DES CIRCUITS COURTS DANS LES DÉPARTEMENTS

[Source : RA2010/INOSYS]



## RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS PAR SYSTÈME

[Source : RA2010 / INOSYS]

## FOCUS : LES CIRCUITS COURTS VIA UN INTERMÉDIAIRE

[Source : RA 2010/INOSYS]

**NB** : les chiffres ci-dessous ne tiennent pas compte des produits issus de la viticulture, traités à part dans le RA 2010. Les pourcentages présentés sont à rapporter au nombre total d'exploitations commercialisant en circuits courts.

Moins utilisés que la vente directe au consommateur (à la ferme, marchés, salons, AMAP, etc.), les circuits courts via un intermédiaire sont en pleine expansion. Ils se développent notamment grâce à des initiatives locales, individuelles ou collectives et concernaient, en 2010, 37% des exploitations commercialisant en circuits courts. Le circuit principal via un intermédiaire reste la vente à un commerçant détaillant (17%) suivi d'assez loin par les contrats directs avec la GMS (3%). La vente à la restauration collective ou commerciale concerne encore peu d'exploitations malgré un récent développement. En 2016, le Ministère de l'agriculture a mis à disposition des acteurs de la restauration collective des outils pour encourager le recours aux circuits courts d'approvisionnement (fiches techniques, guides méthodologiques, plateformes d'approvisionnement, etc...).

Le plus souvent, la vente via un intermédiaire permet aux exploitants de diversifier leurs modes de commercialisation sans pour autant représenter une part importante du chiffre d'affaires. En termes de produits, ce sont les produits laitiers et autres produits animaux (hors volailles et œufs) qui utilisent le plus ces formes de circuits courts (plus de 40% des exploitations en CC).

\* CC (Circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.